



*Ecole technique Privée enregistrée par l'Education Nationale
Régie sous forme associative loi 1901*

8, rue de Lisbonne
47000 AGEN
☎ 05.53.47.46.95
Mail : etp.agen@wanadoo.fr

Un atout

**CONTRAT D'INSCRIPTION
Pour L'ENTREE
DANS LES ECOLES DU SECTEUR SOCIAL OU PARAMEDICAL**

pour votre réussite



ETP Sup'Formations assure une formation préparant à l'entrée dans les écoles sociales ou paramédicales. En cas d'échec, l'établissement ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Le présent contrat règle les rapports entre :

Nom : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Domicile.....

Tél domicile : Portable :

Mail :

(Attention prenez soin de bien écrire vos adresses mails, des informations pourront vous être adressées par mail)

Nom du père : profession :

Nom de la mère : profession :

Domicile des parents :

Tel domicile des parents : Portable :

Mail des parents.....

(Attention prenez soin de bien écrire vos adresses mails, des informations pourront vous être adressées par mail)

D'une part,

Situation actuelle :

Diplôme obtenu : Spécialité ; Année :

Autres:

Et : ETP Sup'Formations 8 rue Lisbonne 47000 AGEN

D'autre part

Cocher la formation :

- Prépa - Remise à Niveau paramédicale et sociale : formation du 21/09/2020 au 02/04/2021**

PLAN DE FORMATION

Du 21/09/2020 au 02/04/2021	PREPA-remise à niveau
Formation préparatoire vers les métiers :	Infirmier, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture Educateur Jeunes Enfants, Educateur Spécialisé, Assistant social
Nombres d'heures / semaine	16 heures
DISCIPLINES	272 H/an
Culture générale Français Thèmes sanitaires et sociaux 📖 Remise à niveau Anglais Droit institutionnel 📖	7 h / semaine
Culture scientifique Maths Biologie	4 h / semaine
Projet professionnel 📖	2 h / semaine
Etude de cas	2 h / semaine
Terrain professionnel Stage Bénévolat 📖	35 h / semaine (3 semaines) 3 h / semaine
Devoirs, exposés... 📖	1 h / semaine

Vacances scolaires de l'Académie de Bordeaux.

Montant forfaitaire de la formation :

Frais de dossier non remboursables : 60 € réglés le :

Frais de scolarité : 1 360 € payables en :

	Frais de dossier	Paiement des frais de scolarité : cocher une des 3 propositions	
Nombre de versements au total	1	<input type="checkbox"/> 1 versement	<input type="checkbox"/> 5 versements
<input type="checkbox"/> Prépa – remise à niveau paramédicale et sociale	60 €	1 360 €	272 €
Dates des versements		1 au 25 juillet	1 au 25 juillet et tous les 25 de sept, oct, nov, dec

Les chèques de règlement de la scolarité (acompte, global et/ou mensualités) sont à remettre à l'établissement ETP Sup Formations lors de l'inscription.

Toute inscription est définitive et irréversible sauf cas évoqués ci-dessous :

- **La totalité des sommes versées** (hors 60 € de frais d'inscription) sera **remboursée** uniquement en cas d'échec à un examen permettant l'accès à la formation (ex : BAC).
- **La totalité des sommes versées** (hors 60 € de frais d'inscription) sera **restituée** sur justificatif en cas d'intégration d'un IFAS ou IFAP ou d'un établissement sélectionné sur PARCOURSUP avant le début de la formation.
- **Pour toute renonciation au présent contrat, un courrier en LETTRE RECOMMANDEE avec AR devra être adressé à ETP Sup Formations justifiant le motif de résiliation accompagné des documents justificatifs.**
- **La renonciation aux cours durant la session ne donnera lieu à aucune réduction de prix, la totalité des frais de scolarité restant due.**

Conditions générales :

En cas de différend entre les parties, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux d'Agen.

En cas d'impayés et de recouvrement judiciaire par huissier, une clause pénale de 20% sera exigible sur le montant des sommes dues.

L'emploi du temps est donné aux élèves à la rentrée et peut varier d'une semaine à l'autre en fonction des cours. Toute absence de l'élève doit être motivée et justifiée par un certificat médical.

Le non-respect du règlement intérieur (distribué aux élèves en début d'année) de l'établissement peut être sanctionné par une exclusion temporaire, voire définitive ; la totalité du financement de la formation restant, dans ce cas, due.

Les vacances scolaires sont celles de l'Académie de Bordeaux.

L'établissement se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation si le nombre de candidats n'est pas atteint.

Un contrat signé est un engagement qui doit être mûrement réfléchi. Un contrat signé vous engage et doit être honoré dans sa globalité.

Fait en deux exemplaires, à Agen, le.....

Le stagiaire

Les parents

Le responsable de la formation

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Liste des pièces à adresser avec le dossier : (Tout dossier incomplet sera mis sur liste d'attente)

- L'intégralité du dossier d'inscription complété et signé
 - Le règlement de la scolarité à l'ordre de **ETP Sup'Formations** : 50 Euros Frais de dossier
- Les versements de la scolarité correspondants à votre choix se feront ensuite par chèques ou par virements par vos soins (fournir le justificatif de virement)
- 5 enveloppes normales timbrées au tarif en vigueur,
 - Attestation de responsabilité civile en cours
 - Copie de l'attestation de la carte vitale, et de la carte d'identité
 - Copie des vaccinations
 - 2 photos d'identité
 - Le dernier bulletin de notes en votre possession ou le relevé de notes du BAC.
 - **Nous adresser votre dossier par courrier, le remettre le jour des JPO ou prendre rendez-vous avec la Directrice.**